

Le Droit, le 27 août 2005

Un centre de gériatrie est réclamé pour le Centre hospitalier Papineau, Yves Soucy

Maintien à domicile, service, courte durée, personnes âgées.

Un centre de gériatrie est réclamé pour le Centre hospitalier Papineau

Yves Soucy

Correspondant régional — MRC PAPINEAU
ysoucy@ledroit.com

Le Collectif vigilance Petite-Nation propose la mise sur pied d'un centre de gériatrie au pavillon du Centre hospitalier de Papineau, en collaboration avec le CHVO

La région a déjà un ensemble de services pour répondre à certains besoins engendrés par le vieillissement de la population, tels le maintien à domicile, les centres de jour et de longue durée ainsi que les popotes roulantes, mais l'organisme soutient que ce n'est pas suffisant.

Son président, Pierre Ippersiel, est d'avis qu'il ne faut plus se contenter de répéter que le vieillissement de la population est une réalité aux multiples conséquences sur l'organisation de services sociosanitaire actuel.

« Il faut aller plus loin et se donner les services et les équipements nécessaires pour faire face à cette réalité. La gériatrie est une spécialité dont la région a absolument besoin pour être à la hauteur des défis à relever » affirme M. Ippersiel.

L'organisme est également convaincu qu'un tel centre don-

nerait un sérieux coup de pouce pour aider à désengorger les centres hospitaliers de courte durée, comme celui de Papineau, tout en contribuant à rehausser la qualité des services aux personnes âgées en perte d'autonomie.

Le projet d'implantation d'un centre de gériatrie a été présenté mercredi dernier à Norm MacMillan, député de Papineau et whip en chef du gouvernement.

UNE « BONNE IDÉE »

Tout en rappelant que sa priorité est toujours de mettre en place les services et le personnel médical nécessaires pour permettre la réouverture de l'urgence de Saint-André-Avellin 24 heures sur 24, M. MacMillan a indiqué qu'il allait analyser sérieusement le projet proposé par le Collectif.

« C'est une bonne idée qu'il faudra regarder. Mais il me faut plus de détails car le document déposé ne contient aucun chiffre, donc je vais aller aux informations. Il faudra aussi en discuter avec le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Papineau (CSSSP) », a conclu le député de Papineau.